

## ANGLAIS CORRIGÉ

### VERSION

Pour ceux qui cherchent des signes encourageants d'éventuelles réalisations d'un gouvernement Trump, la nomination de Betsy De Vos au poste de ministre de l'éducation mérite d'être accueillie avec satisfaction et prudence. Satisfaction parce qu'il est bon de donner aux parents le choix de l'établissement que fréquenteront leurs enfants. Prudence parce que les réformes scolaires ont connu suffisamment d'échecs pour laisser à penser que des idées prometteuses peuvent perdre toute crédibilité si elles sont mal mises en œuvre.

Tant chez les Républicains que les Démocrates, il y a des angles morts en matière de réforme scolaire. À gauche, on a tendance à passer sous silence les mauvais établissements publics, s'incliner devant les syndicats et tolérer les professeurs inefficaces. À droite, on part souvent du principe que le privé fait toujours mieux, et que une fois mis en place un système de bons d'étude, on est quitte de toute autre réforme de l'enseignement. Tout porte à croire que ce qui se passe en classe compte au moins autant que la structure du système éducatif, ce qui implique le recrutement et la formation de professeurs qui dispensent des cours rigoureux et attendent beaucoup de leurs élèves.

Mme De Vos a alloué des fonds et n'a pas ménagé ses efforts pour la mise en place des bons scolaires, que les parents peuvent dépenser dans le privé. Dans le Michigan, l'État dont elle est originaire, les résultats sont médiocres. Dans un État où les notes aux examens ont baissé au cours de la dernière décennie, 80 % des établissements privés se trouvent en dessous de la moyenne de l'État en lecture et en mathématiques. L'une des raisons est que le Michigan n'a pas voulu tirer des leçons de ce qui s'est fait ailleurs.

## VARIANTES

Dans le cadre de la correction de la version, les examinateurs ont accepté un certain nombre de variantes. Celles-ci sont énumérées ci-après :

**Ligne 1** : « Pour ceux à la recherche de signes ... » ; « Pour ceux qui sont à la recherche de signes »

**Ligne 2** : « en tant que ministre », « comme ministre » ; « en tant que secrétaire d'État à l'éducation »

**Ligne 3** : « fréquentent », « où leurs enfants sont scolarisés », « où leurs enfants seront scolarisés »

**Ligne 4** : « l'établissement scolaire », « l'école »

**Ligne 6** : « Chez les Républicains tout comme chez les Démocrates »

**Ligne 8** : « bons d'études », « chèques scolaires »

**Ligne 9** : « dans la salle de classe », « en cours »

**Ligne 12** : « Mrs De Vos » ; « des établissements privés », « des écoles privées »

**Ligne 14** : « au cours des dix dernières années »

**Ligne 15** : « ce qui se fait ailleurs »

## ■ THÈME

1. We wish we had gone with you during the visit. We would have learned a great deal about the firm.
2. The CEO is to meet the board of directors the day after tomorrow, but the meeting may not take place.
3. Why not learn Chinese? It would be so useful (to you) in your future career, you know.
4. The more sophisticated technology becomes, the simpler everyday life is supposed to be.

5. Had you followed our advice to the letter, you would not find yourself in this predicament.
6. The bosses had better engage with the unions. The risk of a long strike is high.
7. Few people attended the lecture. I hope there will be more at the next one.
8. Hardly had she graduated from her business school when she started to look for work abroad.
9. It is high time the authorities recognised the role of the social media in the life of the country.
10. The staff had been demanding a wage increase for a long time. The management finally gave them one.

#### VARIANTES

Dans le cadre de la correction du thème, les examinateurs ont accepté un certain nombre de variantes. Celles-ci sont énumérées ci-après:

**Phrase 1** : “We regret (that) we did not”, “We regret having...” ; “go along with”, “accompany” ; “a lot”

**Phrase 2** : “is to be meeting”, “is supposed to meet / to be meeting”, “is meant to meet / to be meeting” ; “in two days’ time”, “in two days”

**Phrase 4** : “is meant to be”

**Phrase 5** : “If you had followed” ; “this tricky situation”, “this delicate situation”

**Phrase 6** : “talk with” ; “trade unions / labor unions (US)”

**Phrase 7** : “presentation”, “talk”

**Phrase 8** : “Scarcely / Barely had she graduated”, “She had hardly /barely / scarcely graduated”, “Hardly / Barely / Scarcely out of business school, she started looking”, “she began to look”, “she began looking”

**Phrase 9** : “It is high time that the authorities” ; “the social media’s role”

**Phrase 10** : “an increase in wages”, “a pay increase”, “a wage hike (US)” ; “In the end, the management...”, “The management ended up (by) giving...”; “it”.

## RAPPORT D'ÉPREUVES

### ■ VERSION

Le sujet de la version tiré de *The Economist* en date du 3 décembre 2016 était très actuel, la nomination de Betsy De Vos ayant créé la polémique et fait couler de l'encre tant dans la presse américaine que dans la presse internationale. De ce fait, les candidats au fait de l'actualité américaine avaient une plus grande maîtrise de la traduction. Ceux qui avaient suivi ce qui se passait outre Atlantique savaient qui était Betsy De Vos ; ils étaient également au courant du système de « vouchers », ces fameux bons d'étude(s) qui sont au cœur même de son programme de réforme scolaire.

Ce qui a frappé les examinateurs cette année, c'est, avant tout, le manque généralisé de connaissances fondamentales sur la civilisation américaine au sens le plus large du terme : ainsi, bon nombre de candidats n'ont pas reconnu les Républicains et les Démocrates (ligne 6), repris un peu plus loin dans le texte par « *On the right* » (lignes 8 et 9) et par « *On the left* » (ligne 6), expressions dont la teneur politique a échappé à plus d'un candidat. L'État du Michigan s'est vu transformer en ville, en région ou encore en pays, alors qu'apparaissait assez fréquemment une confusion entre écoles privées et écoles publiques via, dirait-on, un calque sur la situation en Grande-Bretagne où les « *public schools* » sont en effet des établissements privés. De même, le terme américain « administration » (ligne 1) a été mal perçu par bien des candidats – pourtant les médias (presse, internet, ...) évoquent presque quotidiennement « *the Trump administration* », c'est-à-dire le gouvernement de D. Trump.

Pour ce qui est du texte, la charge lexicale n'est pas excessivement lourde, pourtant certains mots ont posé problème pour la mise en français : *deserves* (ligne 2), *cautious* (ligne 2), *caution* (ligne 3), *failures* (ligne 4), *blind spots* (ligne 6), *indulge* (ligne 7), *scheme* (ligne 8), et *expectations* (ligne 11). Certaines traductions étaient émaillées de calques : « *administration* » = l'administration, « *the caution* » = la caution, « *suggest* » = suggérer, « *unions* » = les unions, « *scheme* » = schéma, « *assumption* » = assumption, « *decade* » = décennie, et « *ignored* » = ignoré. Trop de candidats semblent ne pas avoir relevé une aide à la traduction proposée par les concepteurs de l'épreuve, à savoir *pander* = give in to. C'est dommage !

Sur le plan grammatical, le fait que le texte soit écrit presque exclusivement au présent a dû faciliter la tâche du traducteur. Néanmoins, le passé composé entre les mains de certains a réservé des surprises aux correcteurs : *\*il y a eut, \* a fournit, \*a mit, \*ont connut, \*a investis* ou encore *\*a investit* figurent parmi les faux participes passés le plus fréquemment rencontrés dans les copies. Un apprentissage des règles de base devrait éliminer des fautes de ce genre, renforcé le jour du concours par une relecture soignée du texte français.

Les examinateurs tiennent à rappeler aux candidats que la version est un exercice de traduction, et qu'il ne s'agit pas d'une réécriture, tactique trop souvent relevée surtout lorsque les candidats se trouvaient devant une difficulté quelconque. La version est avant tout un exercice de style, et de ce fait les candidats possédant une certaine logique, une certaine culture fondamentale et une bonne connaissance de la langue française continuent de très bien s'en tirer. Ceux ayant fait preuve de réflexion, voire de finesse, ceux qui connaissent bien les bases du fonctionnement institutionnel aux États-Unis et de la langue française, s'en sont très bien sortis.

## ■ THÈME

L'exercice de thème vise à évaluer les connaissances grammaticales et lexicales des candidats, et ce sur des points fondamentaux de la langue anglaise. Les phrases reprennent des structures de base censées être acquises après 8, voire 9 ans d'apprentissage de l'anglais. Dans le cadre de cette épreuve, aucune phrase ne comporte un piège grammatical quelconque. Il en va de même pour le lexique qui, *a priori*, ne réserve aucune surprise au candidat rompu à cet exercice exigeant à force de s'y être entraîné, et possédant également les connaissances fondamentales, nécessaires pour réussir une épreuve qui reste éminemment discriminante.

Cette année, les principaux points de grammaire abordés étaient les suivants :

**Phrase 1** : L'expression du regret véhiculée par la structure *wish + had + participe passé* ; la modalité

**Phrase 2** : La modalité (la supposition) ; la modalité (la probabilité)

**Phrase 3** : L'expression d'une suggestion véhiculée par la structure « *Why not + infinitif* » ; la modalité

**Phrase 4** : La structure dit d'accroissement parallèle : *the more + adjectif ... the more + adjectif* ; la modalité

**Phrase 5** : Le conditionnel au passé ; la modalité

**Phrase 6** : La modalité

**Phrase 7** : *Few* associé à un substantif au pluriel ; la modalité

**Phrase 8** : La structure « *Hardly / Scarcely / Barely + inversion verbe / sujet + when* » ; la structure « finir par + infinitif » ; l'aspect du groupe verbal

**Phrase 9** : La structure véhiculant le reproche : « *It is high time + verbe au passé* »

**Phrase 10** : *Depuis* associé à un imparfait français avec la notion d'un bilan au passé ; l'aspect du groupe verbal

Les examinateurs ne sauraient trop insister sur l'importance de cet exercice, celui qui est le moins bien réussi des trois qui constituent l'épreuve, et surtout sur la maîtrise des principes élémentaires (temps, aspect du groupe verbal, concordance ...). Les structures retrouvées dans ces phrases sont on ne peut plus classiques – pourtant le « *depuis* » (Phrase 10) est de toute évidence loin d'être maîtrisé par bon nombre de candidats. Il en va de même pour le conditionnel (Phrase 5). Un pourcentage non négligeable des candidats n'ont qu'une idée très floue de la modalité, présente dans de nombreuses phrases cette année – comme les années précédentes d'ailleurs.

Il ressort de cette épreuve que bien des points de la grammaire anglaise sont mal assimilés. Par ailleurs, de l'avis des examinateurs, dans de nombreux cas des fautes graves auraient pu être facilement corrigées et éliminées grâce à une relecture efficace mais de toute évidence souvent oubliée.

Cette année, les examinateurs ont été particulièrement frappés par les lacunes lexicales chez un pourcentage non négligeable des candidats. Ils s'estimaient être en mesure d'attendre de la part d'un public destiné à suivre une formation dans une école de commerce et plus tard à intégrer le monde des affaires, une connaissance plus approfondie du lexique y ayant trait. Pourtant des éléments lexicaux de base, tels *le PDG, le conseil d'administration, la carrière, les patrons, les syndicats, la grève, l'école de commerce, le personnel, l'augmentation de salaire* ou encore *la direction* étaient largement inconnus.

En revanche, les candidats ayant de bonnes connaissances lexicales et des bases grammaticales solides se sont bien tirés d'affaire et ont vu leur travail récompensé par une belle – ou même très belle – note, ce qui, à son tour, leur a permis de creuser encore l'écart.

■ **BARÈMES**

**Barème de base (valable pour la version LV2)**

**120 points-fautes (pf) = 00/20**

- 1pf** faute de lexique, mal dit
- 2pf** faux-sens, petite faute de grammaire
- 3pf** grosse faute de grammaire, contresens
- 4pf** non-sens, charabia, faute grave de français, « franglais »

**Les omissions**

- Omission d'un mot                    **2pf**
- Omission d'un segment            **Forfait appliqué**
- Omission d'une phrase            **Somme des forfaits appliqués par segment**

**Notes**

Une sanction lourde est appliquée en cas de fautes graves de français : les faux passés simples, les faux accords de participe passé, les hérésies grammaticales (*\*après que + subjonctif, \*se rappeler de + COD, ...*). La sanction est de 3pf à 4pf (selon gravité), avec un « forfait » de 5pf pour la même faute répétée tout au long de l'exercice.

Le « franglais » est sévèrement sanctionné également : jusqu'à 4 points de pénalité sont enlevés pour les fautes les plus graves.

En revanche, les examinateurs sont toujours prêts à valoriser les traductions « heureuses » et les tournures de bon aloi et à les récompenser de +1pt ou +2pts, voire +3pts dans un cas vraiment exceptionnel.

Il est à noter que la même faute, qu'elle soit grammaticale ou lexicale, n'est pénalisée qu'une seule fois.

Enfin, pour ce qui est de l'orthographe, chaque faute est pénalisée à hauteur de 1pf par faute, jusqu'à un 'plafond' de 10pf pour l'ensemble de l'exercice.

### **Barème pour le thème LV2**

**40pf = 00/20**

Le thème étant noté sur 40pf, il va de soi que les fautes sont moins sévèrement sanctionnées qu'en version. Les fautes d'orthographe, par exemple, sont tarifées à 0,5pf avec un 'plafond' fixé à 4pf (soit 8 fautes pénalisées au total) pour l'exercice dans sa totalité. Les fautes lexicales sont sanctionnées, elles aussi, à 0,5pf. En revanche, la pénalisation pour une grosse faute de grammaire peut aller jusqu'à 2pf, soit la moitié des points mis en jeu pour toute la phrase.

Pour cet exercice de traduction, à la différence de la version, il est très difficile de bonifier dans la mesure où le candidat trouve la bonne solution, ou il ne la trouve pas. Mais les examinateurs n'hésitent pas à bonifier la petite trouvaille : lexique, construction recherchée, tournure de bon aloi. Un point – même un demi-point – glané par ci, par-là, peut faire toute la différence à l'arrivée et jouer un rôle déterminant dans le classement final.

## ■ ESSAI

Cette année encore, les examinateurs souhaitent en tout premier lieu attirer l'attention des candidats sur la question de la technique de l'essai et leurs attentes quant à la rédaction elle-même et à sa présentation générale.

La rédaction doit être simplement mais soigneusement structurée ; elle comporte obligatoirement une introduction (par définition courte) qui pose une problématique mais qui ne doit en aucun cas annoncer la conclusion. C'est cette même problématique qui va être développée par la suite, étayée par des exemples probants, comme le libellé l'indique clairement. Les examinateurs insistent sur le mot « probants », car mieux vaut une petite sélection de deux ou trois illustrations pertinentes qu'un véritable catalogue de faits divers, sans grand rapport avec la question posée. Et puis, dernière étape de la rédaction, la conclusion, courte, logique et surtout personnelle. À signaler au passage le fait que certains candidats essayent toujours de 'caser' des propos étudiés en cours, ce qui, dans la plupart des cas, rend la production peu cohérente.

Concernant la présentation de l'essai, les examinateurs ont relevé une fâcheuse tendance, encore plus prononcée cette année que les années précédentes : lorsqu'il y a un excédent de mots, le candidat se met à barrer ou à effacer des phrases, voire des paragraphes entiers, ce qui nuit forcément à la logique interne de l'essai, le rendant souvent contradictoire ou dans le pire des cas, totalement incompréhensible, d'où l'importance du brouillon, étape essentielle de la rédaction.

Les candidats sont invités à indiquer clairement le sujet d'essai qu'ils ont choisi (à la fois sur leur copie et sur la page de garde dans l'emplacement réservé à cet effet) ; ils sont également censés indiquer en fin de parcours le nombre exact de mots employés. En revanche, il n'est pas absolument nécessaire de mettre des barres tous les 10 ou 20 mots.

Comme tous les ans, deux sujets étaient proposés aux candidats, le premier portant sur la mondialisation et le deuxième sur la montée du populisme en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Les examinateurs ne sauraient trop insister sur le besoin absolu de bien lire le libellé de l'essai et de s'assurer que l'on l'a bien compris. Ainsi, dans le cas du premier sujet, une lecture attentive aurait évité à certains candidats de traiter « *the beginning OR the end of globalisation* » alors qu'il était question de savoir si, en 2017, on assistait à « *the beginning OF the end of globalisation* » ou pas. Cette lecture erronée a fatalement conduit les candidats dans l'impasse car de toute évidence l'an 2017 ne saurait marquer ni le début ni la fin de la mondialisation !

Le premier sujet, le plus choisi mais pas forcément le mieux réussi, a été bien relayé dans la presse cette année et abordé d'un point de vue théorique par des experts depuis quelques années. La question est revenue au premier plan avec le Brexit au Royaume-Uni et surtout avec l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis. En général, le sujet était bien connu de la plupart des candidats et les exemples qu'ils apportaient pour illustrer leur propos étaient nombreux et fondamentalement pertinents. Ceux qui avaient bien suivi l'actualité économique et lu des articles de fond étaient bien préparés pour aborder le sujet. Les essais les plus réussis faisaient montre d'une attention particulière apportée à la démonstration et à la structuration du propos. Les essais moins réussis se résumaient trop souvent à une simple définition de la mondialisation, une évocation des avantages et des inconvénients, avec un trait d'opinion personnelle en guise de conclusion. Parfois, toute conclusion digne de ce nom faisait cruellement défaut.

Dans le cadre du deuxième sujet, moins plébiscité, les candidats étaient appelés à analyser les causes de la montée du populisme en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord et aux États-Unis, sujet également très documenté dans la presse cette année surtout dans le sillage du vote sur le maintien ou pas du Royaume-Uni dans l'Union Européenne et de l'élection du Président Trump aux États-Unis, ce dont les candidats avaient connaissance pour la plupart. Les meilleurs candidats présentaient une analyse personnelle et une bonne argumentation étayée par des illustrations probantes, alors que d'autres se contentaient de recourir à des platitudes ou d'autres encore de reprendre tout simplement le libellé du premier sujet pour ensuite le traiter à leur façon !

## CONCLUSIONS

Quelles conclusions tirer de l'épreuve de LV2 du concours 2017 ? De l'avis des examinateurs, les différents exercices ont permis aux candidats ayant une solide maîtrise de l'anglais et du français de la mettre en valeur, et ce dans le cadre d'un sujet on ne peut plus classique. Ceux qui n'ont pas fait preuve d'analyse ont échoué car ils se sont contentés d'idées préconçues et de banalités et autres poncifs pour l'essai ou se sont perdus dans les points grammaticaux qui étaient évalués en thème. De même, une mauvaise mise en français a coûté cher en version, à cause de calques lexicaux et autres lacunes ainsi que de fautes de grammaire et de conjugaison qui sont impardonnables à ce haut niveau.

Cette année, les copies couvertes d'une écriture quasiment illisibles se sont multipliées, malheureusement. (Cela est sans doute à imputer à l'informatique et l'utilisation de plus en plus étendue de l'ordinateur.) Les examinateurs se doivent en outre de déplorer un nombre croissant de copies qu'ils qualifient de « copies torchon ». Ils regrettent également l'emploi abusif de blanc correcteur par les candidats : en effet, les grosses taches blanches sur fond parme ne sont pas du plus bel effet !

En version, bon nombre de copies étaient non seulement émaillées de graves fautes de grammaire et de langue mais encore n'avaient strictement aucun sens – cela ne sert à rien d'écrire n'importe quoi, d'aligner les inepties sans faire preuve d'une réflexion quelconque. Les candidats à venir devront apprendre à s'autocensurer et n'écrire que des phrases voulant vraiment dire quelque chose. Il ne faut jamais perdre de vue que le texte de la version forme un tout, les phrases sont reliées entre elles, une logique interne guide les propos du journaliste du début à la fin. Au traducteur donc d'aborder la version comme un texte suivi et non pas comme une suite de phrases détachées à traduire comme telle.

Malgré la mise en garde des deux dernières années, les examinateurs ont de nouveau relevé l'absence de ponctuation dans bon nombre de copies. Elle semble être devenue un simple accessoire passé de mode, que ce soit pour les signes ou pour les majuscules. Apparemment on ne sait plus utiliser correctement le point, la virgule, le tiret, les deux points, le point-virgule dans des situations de base. Les accents – ni facultatifs ni purement décoratifs, selon la formule consacrée – ont tendance à disparaître également. Il faut savoir que leur absence est sévèrement sanctionnée puisqu'elle entraîne souvent des erreurs grammaticales, voire des non-sens.

Cette année encore, une précipitation excessive est sans aucun doute à l'origine de bon nombre de fautes surprenantes relevées par les correcteurs : fautes d'orthographe, d'accents, d'accord de participes passés, de conjugaison, de lexique, ... Les candidats se doivent de recopier leur brouillon le plus soigneusement possible et de lire leur copie finie avec davantage d'attention. Une première relecture de la copie permettra de relever d'éventuelles omissions, une deuxième permettra de vérifier la correction de la langue, alors qu'une troisième permettra de contrôler la cohérence de l'ensemble. Cette relecture à trois niveaux est bien loin d'être superflue – au contraire, elle est indispensable. L'épreuve dure trois heures ; les candidats sont censés accorder une heure à chaque exercice et ce faisant, ils devraient arriver à rehausser leur niveau global, et de ce fait leur note finale.

Les étudiants qui s'étaient préparés sérieusement aux épreuves écrites avaient toutes les chances de bien s'en sortir. Le nombre de notes élevées en est la preuve. Les examinateurs tiennent à saluer les excellentes copies qu'ils ont pris un vrai plaisir à lire et à noter – des copies impeccablement présentées et dont les auteurs possèdent un vrai sens de la langue, comme en témoignent les traductions et une richesse de la pensée mise en évidence dans le cadre de l'expression écrite.

Toutefois, il est regrettable que manifestement bien des candidats ne travaillent pas davantage les annales des années passées (facilement disponibles en ligne sur le site Ecricome) pour repérer et ensuite maîtriser les points de grammaire qui tombent plus ou moins régulièrement en thème, par exemple, mais surtout pour bien cerner l'esprit des différentes épreuves. Les corrigés des traductions sont là justement pour permettre aux futurs candidats de s'entraîner, s'autocorriger et de ce fait, progresser.

En outre, l'étude exhaustive de ces mêmes annales devra surtout permettre aux futurs candidats de mieux cerner tant l'esprit des épreuves que les attentes des examinateurs dont les exigences ne changent pas d'une année sur l'autre.